

---

**Objet : CONTRAT DE LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉHICULES.**

---

L'an deux mille vingt-six, le 27 mai, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 19h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Jean-André MAGDALOU, Vice-Président.

<b>Nombre de membres afférents au Bureau :</b>	14	<b>Vote :</b>	<b>Pour :</b>	11
<b>En exercice :</b>	14		<b>Contre :</b>	0
<b>Présents :</b>	8		<b>Abstention :</b>	0

**Présents :** Benoît ARMEN, Aline COGEZ, Marie-Ange DESTAVILLE, Jean-André MAGDALOU, René MONTALAT, Jean ROMEO, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absents excusés ayant donné procuration :** Damien BRINSTER donne pouvoir à René MONTALAT  
Thierry DEL POSO donne pouvoir à Jean ROMEO  
Magali ROUGÉ donne pouvoir à Jean-Jacques THIBAUT

**Absents excusés :** François BONNEAU, Myriam DARDENNE, Christophe MANAS.

**Secrétaire de séance :** Jean ROMEO

**Date de convocation :** 20 mai 2026

---

Le Président expose à l'assemblée,

**Vu** les statuts de la Communauté de communes Sud Roussillon adoptés en application de l'article L5214-16 du CGCT,

**Vu** le code de la commande publique et notamment ses articles L 2124-2, R 2124-2-1° et R 2161-2 à R 2161-5,

**Vu** le code de l'environnement et notamment ses articles L 224-7 à L 224-12-1 tels que modifiés par l'ordonnance n°2021-1490 du 17 novembre 2021, le décret n°2022-474 du 4 avril 2022 et actualisés par la loi n°2025-127 du 14 février 2025,

**Vu** le PV de la CAO du 27 mai 2026,

**Considérant** que le contrat de location longue durée (37 mois) pour les véhicules légers et utilitaires de la communauté de communes, arrive à échéance, et qu'il convient de relancer un marché de fourniture et service pour une durée de 60 mois et pour un montant estimatif de 710 000 €HT,

**Considérant** que pour satisfaire les besoins de la communauté de communes, il est prévu de diviser ce marché en 3 lots :

Lot 01	Véhicules particuliers électriques	estimation : 110 000 €HT
Lot 02	Véhicules utilitaires électriques	estimation : 505 000 €HT
Lot 03	Véhicules utilitaires thermiques	estimation : 95 000 €HT

**Considérant** qu'à l'issue de l'analyse des offres reçues et après avoir pris connaissance du procès-verbal de jugement des offres fondé sur l'ensemble des critères d'attribution, la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 27 mai 2026 a décidé de retenir pour l'ensemble des 3 lots, la même entreprise qui a présenté les offres économiquement et techniquement les plus avantageuses :

LOT	Référence du marché	Entreprise titulaire	Montant HT du marché
01 - Véhicules particuliers électriques		<b>PEUGEOT - LES GRANDS GARAGES PYRENEENS</b>	65 829,60 € HT
02 - Véhicules utilitaires électriques			236 573,40 € HT
03 - Véhicules utilitaires thermiques			48 192,60€ HT
		Montant total	<b>350 595,60 € HT</b>

Considérant que le montant total des lots, qui s'élève à 350 595,60 €HT, est inférieur à l'estimation,

**LE BUREAU, APRÈS EN AVOIR VALABLEMENT DÉLIBÉRÉ, ET A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS,**

↳ **APPROUVE** l'attribution du marché alloti susmentionné pour un montant total de 350 595,60 €HT, à l'entreprise PEUGEOT – LES GRANDS GARAGES PYRENEENS,

↳ **AUTORISE** le président ou son représentant dument habilité à signer toute pièce utile à l'exécution de ce marché,

↳ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité,

↳ **CHARGE** le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération qui sera portée à la connaissance du Conseil de Communauté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président

